

FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0457 du 07 au 12 Mai 2024

Magazine

AUDIENCE AU PALAIS DE LA MARINA LE COMMANDANT DE L'AFRICOM REÇU PAR LE PDT PATRICE TALON



COOPERATION MILITAIRE
TETE-A-TETE ENTRE LES GÉNÉRAUX
FRUCTUEUX GBAGUIDI ET MICHAEL LANGLEY

LE COMMANDANT DE L'AFRICOM REÇU PAR LE PDT PATRICE TALON



Dans le cadre d'une visite de travail au Bénin, le Commandant du Commandement des États-Unis pour l'Afrique, le général Michael Langley, a été reçu par le président Patrice Talon.

La séance d'échange s'est déroulée ce jeudi 2 mai 2024 au Palais de la Marina et les discussions ont porté essentiellement sur les

questions de sécurité et de coopération militaire Bénin-USA.

Au nom de la coopération militaire entre le Bénin et les États-Unis d'Amérique, le Chef de l'État béninois a reçu en audience le Commandant de l'AFRICOM.

Patrice Talon a échangé ce jeudi 2 mai avec le Commandant des Forces américaines en

Afrique (AFRICOM), le général Michael E. Langley.

Au menu des échanges, le renforcement des relations entre les États-Unis et le Bénin en matière de sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme, les violences et l'extrémisme dans la sous-région.

« J'ai eu l'honneur de rencontrer son Excellence Monsieur le Pré-

sident Patrice Talon pour discuter d'un certain nombre de sujets en matière de coopération militaire et de ce que nous pouvons faire pour renforcer les relations entre nos deux pays », a déclaré le général Michael Langley à sa sortie d'audience. « Nous avons discuté des défis et des menaces que rencontrent le Bénin et la sous-région, mais nous avons éga-

LE COMMANDANT DE L'AFRICOM REÇU PAR LE PDT PATRICE TALON

lement exploré les opportunités qui existent pour atteindre le succès dans la lutte contre ces menaces. Nous voudrions voir comment créer un environnement de sécurité qui permettrait aux populations de s'épanouir », a poursuivi l'officier américain.



LES CAPACITÉS DES FAB RENFORCÉES
L'arrivée du Commandant d'AFRICOM intervient au lendemain du don de matériels militaires de l'ambassade des États-Unis aux Forces armées béninoises. Il s'agit des équipements de protection indivi-

duelle et collective, des effets vestimentaires, du matériel de communication etc.

Ce lot de matériels militaires offert au Bénin participe à renforcer les capacités des Forces armées béninoises afin d'atteindre ses objectifs de lutte efficace contre

le terrorisme. Le Bénin reste un partenaire des États-Unis dans la sous-région ouest-africaine en proie à la menace terroriste.

Il faut également noter que l'AFRICOM, créé par le département de la Défense des États-Unis en 2007, opé-

rationnel à partir de 2008, est un commandement unifié pour l'Afrique. La structure est chargée de coordonner toutes les activités militaires et sécuritaires des États-Unis sur le continent africain.

Jeannot. Z/La rédaction



TETE-A-TETE ENTRE LES GÉNÉRAUX GBAGUIDI ET LANGLEY



Ce jeudi 02 mai à Cotonou, le Chef d'État-major de l'armée béninoise, le Général Fructueux Gbaguidi, a reçu en audience son homologue officier américain, le Général Michael Langley, Commandant de AFRICOM. Le principal sujet développé au cours des échanges reste la lutte contre le terrorisme.

Dans le cadre de sa visite de travail au Bénin, Michael Langley, Commandant de AFRICOM et Fructueux Gbaguidi, Chef d'État-major de l'armée béninoise, se sont rencontrés ce jeudi 2 mai 2024 à Cotonou. Juste avant le tête-à-tête, les deux hommes ont eu

droit aux honneurs militaires marquant d'un sceau particulier cette importante rencontre. Le sujet évoqué dans les discussions porte sur les questions de sécurité. Au cours des échanges, il a été essentiellement questions de trouver des solutions adéquates aux problèmes de sécurité pour une lutte efficace contre le terrorisme. « *J'ai rencontré le Général Fructueux Gbaguidi pour discuter d'un certain nombre de sujets en matière de coopération militaire et de ce que nous pouvons faire pour renforcer les relations entre nos deux pays... Nous avons discuté des défis et des menaces que*

rencontrent le Bénin et la sous-région. Mais, nous avons également exploré les opportunités qui existent pour atteindre le succès dans la lutte contre ces menaces. Nous voudrions voir comment créer un environnement de sécurité qui permettrait aux populations de s'épanouir », a-t-il laissé entendre au sortir de l'audience.

Pour sa part, le Général Fructueux Gbaguidi a précisé qu'avec son collègue américain, les discussions ont tourné notamment autour des questions de sécurité au Bénin. Les deux personnalités ont également parlé de leur engagement à faire face effica-

cement au terrorisme. Rappelons que l'officier américain en séjour de 48 heures à Cotonou est également reçu en audience par le Chef de l'État, le Président Patrice Talon.

Il faut également noter que l'AFRICOM, créé par le département de la Défense des États-Unis en 2007 et opérationnel à partir de 2008, est un commandement unifié pour l'Afrique. La structure est chargée de coordonner toutes les activités militaires et sécuritaires des États-Unis sur le continent africain.

Jeannot. Z/La rédaction

1A

**Le travail en équipe favorise
le développement des
compétences de chaque
collaborateur et stimule
l'engagement et l'implication
des uns et des autres !!!**



1A

F1RST AFRIQUE

**Nous croyons fermement que
les images et les sons
traduisent convenablement
vos ressentis, vos messages et
surtout peuvent
transcender les mots et créer
une expérience unique pour le
spectateur.**



LES ASSISES MIXTES SE TIENNENT A COTONOU



Un acteur majeur de la promotion de l'entrepreneuriat communautaire

Cotonou, la capitale économique du Bénin, abrite du 06 au 08 mai 2024 la 25ème session de l'Assemblée Générale Mixte (AGM) de la Chambre Consulaire Régionale de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (CCR-UEMOA). Pour ce grand rendez-vous, plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour.

Examiner le bilan moral et financier de la mandature 2021-2024, évaluer et réfléchir sur les réalisations et les défis rencontrés, élire un nouveau président, les nouveaux membres du Bureau et des Commissions Techniques,

présenter le cadrage et les orientations de la nouvelle mandature etc. Voilà grosso modo l'agenda assigné à la 25ème session de l'Assemblée Générale Mixte (AGM) de la Chambre Consulaire Régionale de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (CCR-UEMOA) qui se tient à Cotonou du 06 au 08 mai 2024.

Cette assemblée présente un caractère à la fois particulier et important. Car, elle marque la fin de la mandature 2021-2024 et le début d'une nouvelle ère pour cette institution consultative majeure de l'Union.

Pour l'édition 2024 de cette Assemblée Générale Mixte qui réunit les membres de la CCR-UEMOA et les nouveaux entrants, des points sont inscrits à l'ordre du jour. Il est question d'examiner le bilan moral et financier de la mandature 2021-2024, offrant ainsi une opportunité d'évaluation et de réflexion sur les réalisations et les défis rencontrés au cours de cette période.

Aussi, cette session marquera-t-elle la transition vers une nouvelle direction, avec la fin de mandat du président et du bureau sortant prévus pour être renouvelés. Idem pour ceux des Commissions Tech-

niques et ad hoc.

L'Assemblée Générale Mixte sera également l'occasion de présenter le cadrage et les orientations de la nouvelle mandature afin de jeter les bases des actions à venir. Des échanges ouverts sur le contexte économique de l'espace UEMOA permettront aux membres de discuter des défis et des opportunités qui façonnent l'environnement des affaires dans la région. Au-delà des aspects institutionnels, cette assemblée offre un espace de partage d'informations et de questions diverses qui devront renforcer la collaboration et le dialogue

LES ASSISES MIXTES SE TIENNENT A COTONOU

entre les acteurs économiques de la région.

L'Assemblée Générale Mixte qui incarne la vitalité et l'engagement du secteur privé dans le processus d'intégration régionale marque également une étape importante dans le cheminement de l'UEMOA vers une économie dynamique et inclusive. Il sera également organisé des visites de courtoisie aux autorités béninoises pour clôturer cet événement d'envergure.

LE SECTEUR PRIVÉ, MOTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le secteur privé demeure un partenaire indispensable pour la réussite de l'intégration économique régionale. Ceci, simplement parce que lorsqu'on investit dans le développement économique, pour faciliter le commerce et les échanges, et faire la promotion de l'innovation autour de la création des emplois, les entreprises privées jouent forcément un rôle central dans la construction d'une région prospère, dynamique et inclusive. De ce fait, le secteur privé de l'espace UEMOA reste un moteur de la

création de richesse et de la croissance économique. L'investissement dans la recherche et le développement permet aux entreprises privées de mettre en place de nouvelles technologies et surtout d'introduire de nouveaux produits sur le marché. Ce qui forcément devra stimuler, non seulement l'activité économique dans toute la sous-région, mais également la compétitivité et la productivité au niveau de l'économie régionale.

Dans de nombreuses économies, les entreprises privées sont les principaux créateurs d'emplois. Le fait d'investir dans les nouveaux

projets et d'élargir les activités, les entreprises privées peuvent contribuer à réduire le chômage et à améliorer les conditions de vie des populations locales, ce qui est essentiel pour réduire la pauvreté dans la région.

Aussi, l'exigence des normes élevées en matière de transparence, d'éthique et de responsabilité sociale des entreprises, permet-elle au secteur privé de contribuer efficacement à la promotion des pratiques commerciales équitables.

Tout ceci favorise l'investissement et installe un environnement sain, propice, adéquat et

même approprié aux affaires au sein de l'espace UEMOA.

Créée par l'article 40 du Traité du 10 janvier 1994 portant création de l'Union, la CCR-UEMOA est un acteur majeur dans l'intégration économique de la région qui favorise l'implication du secteur privé. Ses missions incluent la réflexion sur le processus d'intégration, la promotion des échanges commerciaux et des investissements, ainsi que le soutien technique aux Chambres consulaires nationales et autres membres du réseau.

Jeannot. Z/La rédaction



Daouda COULIBALY
Président
Côte d'Ivoire



Arnould AKAKPO
Vice-Président
Bénin



Adama OUEDRAOGO
Vice-Président
Burkina Faso



Calilo BALDE
Vice-Président
Guinée-Bissau



Youssouf BATHILY
Vice-Président
Mali



Moukaila OUSSEINI
Vice-Président
Niger



Moussa SOUANE
Vice-Président
Sénégal



Nathalie M. BITHO
Vice-Président
Togo

LE GOUVERNEMENT LANCE LE PROJET ASPHALTAGE PHASE B ET LE PAPVS



Le vaste programme de réhabilitation et d'aménagement de la voirie urbaine préoccupent le gouvernement. Dans ce cadre, la double cérémonie, organisée ce jeudi 02 mai 2024 dans la ville d'Abomey-Calavi, a consacré le lancement officiel des travaux concernant l'exécution du Projet Asphaltage Phase B et du Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS).

Le Projet Asphaltage entre dans sa deuxième phase. Après le franc succès de la phase A du Projet Asphaltage qui a vu construire

à travers plusieurs villes du Bénin plus de 672 km de voies et qui s'est achevée en 2021, le gouvernement, sur forte demande des populations, a mis les bouchées doubles pour le lancement de la phase B.

Cette deuxième phase du Projet Asphaltage est destinée, comme la première, à la réhabilitation et à l'aménagement de la voirie urbaine dans six communes à savoir : Cotonou, Parakou, Djougou, Porto-Novo, Kandi, et Abomey-Calavi. Elle va durer trois (03) ans.

La particularité de la deuxième phase du Projet

Asphaltage réside dans le fait qu'elle est exécutée en même temps avec le Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS) conçu pour améliorer le cadre de vie et atténuer les effets des inondations cycliques qui touchent les zones visées.

Ce programme quant à lui est destiné à traiter 16 villes à savoir : Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi, Parakou, Lokossa, Natitingou, Pobè, Allada, Kandi, Djougou, Dassa-Zoumè, Ouidah, Aplahoué, Abomey et Bohicon.

CADRE DE VIE ET MOBILITÉ DES POPULATIONS

La réalisation de l'ensemble de ces deux projets est évaluée à 684 milliards FCFA mobilisés auprès des Partenariats Techniques Financiers. Ils vont permettre à l'horizon 2026 de construire plus de 200 km de grands collecteurs d'eaux pluviales, plus de 230 km de voies, d'équiper les rues et les espaces aménagés en lampadaires solaires dernières générations, panneaux de signalisation de sécurité routière, la création d'espaces verts, la réparation des clôtures des écoles, ainsi que la

LE GOUVERNEMENT LANCE LE PROJET ASPHALTAGE PHASE B ET LE PAPVS

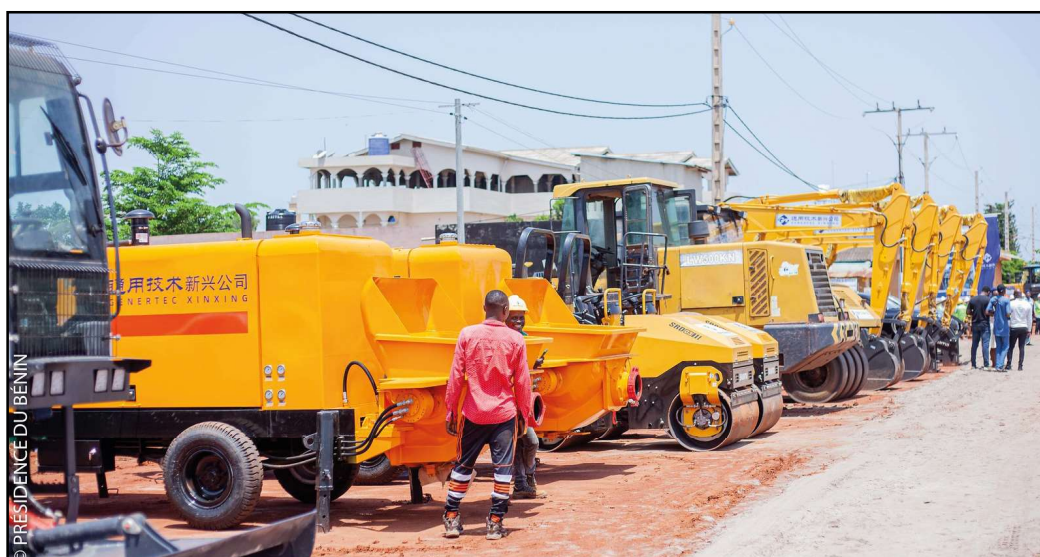
construction de nouvelles salles de classes et des abords des rues traitées.

Les premiers coups de pioche symboliques ont marqué le démarrage des travaux d'exécution du Projet Asphaltage phase B et du Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS). Ceci, avec la ferme promesse des entreprises engagées d'honorer non seulement les cahiers de charges, mais également les délais du contrat établi à cet effet.

Placée sous la tutelle du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable et conduite par la Société des Infrastructures Routières et d'Aménagement du Territoire (SIRAT), cette double cérémonie s'est déroulée en présence du Maire de la ville d'Abomey-Calavi et de plusieurs autres autorités.

Sous les regards admiratifs et attentifs des populations, premières bénéficiaires des infrastructures, une communauté composée de sages, religieux et têtes couronnées était aussi fortement représentée.

Jeannot. Z/La rédaction



PRES DE 100 MILLIONS DE DOLLARS EN VUE POUR IMPACTER LE SECTEUR PRIVÉ



Arrivé au Bénin pour une visite de travail de trois jours, Makhtar Diop, patron de la So-

ciété Financière Internationale (IFC), a été reçu en audience par le président Patrice Ta-

lon. Une occasion qu'il a saisie pour informer sur la volonté de sa société d'investir en sou-

tien au secteur privé béninois.

La Société Financière

PRES DE 100 MILLIONS DE DOLLARS EN VUE POUR IMPACTER LE SECTEUR PRIVÉ

Internationale (SFI) va investir près de 100 millions de dollars pour soutenir le secteur privé au Bénin.

C'est ce qui ressort des échanges avec le Chef de l'État béninois, Patrice Talon sur les opportunités de coopération et de partenariat entre le Bénin et cette structure. La promouvoir du développement économique et social étant les réelles motivations.

Dans la foulée, Makhtar Diop a fait l'annonce de cet important investis-

sement pour soutenir le secteur privé béninois.

Les discussions ont porté sur divers sujets stratégiques tels que la politique de création des emplois de qualité, le développement économique et la promotion de la prospérité partagée, le renforcement de l'investissement privé, le développement des infrastructures.

Sans oublier l'amélioration du climat des affaires pouvant favoriser une croissance tirée par le secteur privé, particulièrement dans les secteurs de l'agroalimen-

taire, du numérique, du textile, de l'industrie et du tourisme.

Tout ceci vise à tirer le meilleur profit de la position stratégique du Bénin comme point de transit vers l'Afrique de l'Ouest.

Il faut préciser que Makhtar Diop a d'abord salué les progrès réalisés par le Bénin ces dernières années avant d'annoncer par la suite un financement pour soutenir le secteur privé béninois.

« La SFI va atteindre près de 100 millions

de dollars d'investissements au Bénin et nous souhaiterions dans les années à venir multiplier ce chiffre par 1.5 à 2, arriver progressivement à 200 millions de dollars d'investissements au Bénin », a projeté le Sénégalais. Il a également précisé que les opportunités sont multiples dans plusieurs secteurs au Bénin.

Notamment les secteurs du numérique, de l'agriculture, du textile, des PME et même de l'énergie.

Jeannot. Z/La rédaction



HANDI-SENAMI LANCE SES ACTIVITÉS A ABOMEY-CALAVI



Depuis ce samedi 20 avril 2024, les activités de l'Association des personnes en situation de handicap dénommée **Handi-Sè-nami (AHS)**, sont officiellement lancées à Abomey-Calavi.

Initié par Rosette Lantokpodé, l'évènement a connu la présence de plusieurs autorités politico-administratives, dont le maire de ladite commune, des représentants de la préfecture d'Allada et du Ministère des Affaires Sociales.

Faciliter l'insertion professionnelle et promouvoir l'autonomisation

des personnes en situation de handicap généralement marginalisées.

C'est désormais l'un des objectifs poursuivis par l'Association Handi-Sè-nami. Outre la journée dédiée du 3 décembre, **« le défi majeur est de parvenir à célébrer au quotidien l'amélioration des conditions de vie et d'autonomisation des personnes en situation de handicap »**, a déclaré Rosette Lantokpodé, présidente de AHS.

Selon elle, les politiques de prise en charge de ces personnes dans les pays africains peinent à se mettre en œuvre.

Contrairement aux pays occidentaux où le cadre juridique et les ressources contribuent à leur épanouissement.

« Être handicapé ne signifie pas être condamné à la mendicité. L'État ne peut pas tout faire seul. C'est pourquoi il est nécessaire de se donner la main pour ouvrir une autre alternative à la mendicité des personnes handicapées... Il est grand temps que nos frères et sœurs en situation de handicap arrêtent de quitter leur village ou leur quartier de ville pour se placer dans les carrefours en quête d'âme charitable

», a-t-elle déploré.

PLUS DE JUSTICE
ET D'ÉQUITÉ

Pour le maire de la ville d'Abomey-Calavi, l'Association Handi-Sè-nami vient à point nommé. Car, nul n'est à l'abri d'un handicap. **« Jesalue l'initiative qui consiste à opérationnaliser, à accompagner et à œuvrer pour que les personnes handicapées soient des personnes totalement impliquées dans la société. Des personnes qui ont les mêmes droits que nous tous et qui doivent aussi travailler »**, a fait remarquer Angelo Ahouandjinou.

HANDI-SENAMI LANCE SES ACTIVITÉS A ABOMEY-CALAVI

Présent à la cérémonie de lancement, Noa Agbaffa Padonou, conseiller technique du ministre des Affaires Sociales et de la Micro-finance, a salué l'initiative et réitéré le soutien de son ministère à l'AHS dans la mise en œuvre de ses actions qui accompagnent celles du Gouvernement. Selon lui, les personnes en situation de handicap sont non seulement valides, mais aussi valables que les autres. « ... Alors, il faut corriger toutes les tares de cette société, il faut corriger tous les torts que nous leur avons faits », a-t-il recommandé.



Handi-Senami a pour particularité de « **faire des prêts et des crédits aux personnes en situation de handicap sans intérêts, et de les suivre jusqu'à fructifier ces prêts** », a laissé entendre Rosette Lantokpode.

La cérémonie solennelle a été meublée par la remise d'équipements composés de motos et de cannes à nombre d'entre eux.

Créée en 2023, l'Association Handi-Senami est désormais enregistrée auprès des

services compétents. Elle dispose d'un cadre juridique pour mener ses activités aux côtés d'autres associations de même obédience pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap.

A.K.S./La rédaction

L'Association Handi-Sè-

Outre les communica-



Nous vous
aidons à
raconter vos
événements



FIRST AFRIQUE^{TV}

 <https://firstafriquetv.bj/>   +229 58 24 24 03

Service Commercial
+229 66 05 56 61



FIRST AFRIQUE^{TV}



1A

F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est
essentielle pour la
réussite à long terme de
toute entreprise. Chez
nous, c'est une valeur
non-égociable !!!*



<https://firstafrique.tv/bj/>



+229 58 24 24 03

F1RST AFRIQUE